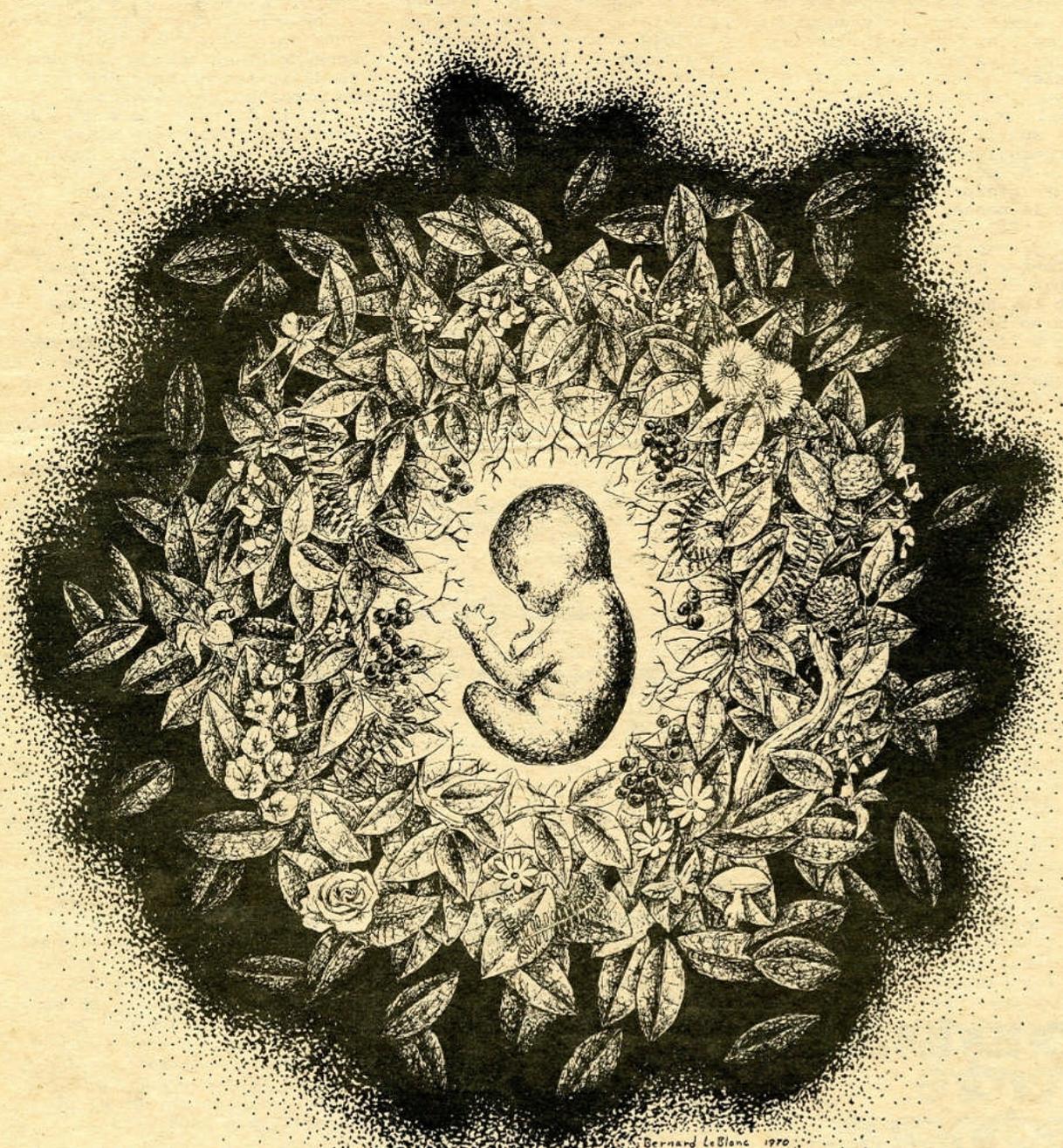


# **l'embryon**

**20<sup>fr</sup>**

**vol. 1; no. 1  
décembre '70**



Bernard LeBlanc 1970

# ÉDITORIAL

## au commencement...

Au commencement il fut une question: serait-il possible de créer un véhicule capable d'exprimer efficacement la prise de conscience collective d'un groupe en pleine effervescence intellectuelle? Deux étudiants se posent cette question et bientôt d'autres se joignent à eux et le groupe fait explosion. Puis ensuite: rencontres, débats et discussions---des mots et des phrases coulent sur le papier. C'est l'embryon du journal.

Deux mois de travail ardu sont suivis d'une crise. La confusion règne chez la F.E.U.M. qui ne peut arriver à interpréter clairement la pensée du groupe fondateur. Elle pose son verdict: il n'y aura pas de journal. Le foetus meurt.

Les étudiants intéressés sont terrassés par cet édit mais se relèvent et reviennent à l'attaque. L'échec leur a rendu l'ardeur. Ils se ressèrent et regroupent leur forces, et sont maintenant convaincus qu'ils auront leur journal.

\*\*\*\*\*

Organisé à la onzième heure, grâce à des fonds mis à notre disposition par l'A.E.A.U.M., le texte qui suit est un appel à la gent étudiante dans le but d'obtenir son appui dans notre initiative.

En ce moment, notre attitude en est une de complète conciliation. Tournons-nous vers l'avenir, car il serait futile de revenir sur le passé pour en faire l'analyse. Nous croyons sincèrement que l'opposition à laquelle s'est buté notre projet n'est pas née d'incompatibilité politique, mais plutôt d'un manque de communication.

Bref, tout le dégât n'avait à sa base que de la mésestimation. Mais la situation ne s'est pas détériorée au point que le divorce soit la seule issue qui s'offre à nous. La réconciliation est encore possible et le mariage peut être sauvé.

## considérations d'ordre technique...

Il serait peut-être opportun d'apporter ici certaines clarifications élémentaires en ce qui a trait à la mise en marche d'un journal et en même temps soulignons quelques uns des problèmes qu'il faudra surmon-

ter.

En premier lieu, le caractère typographique que vous lisez en ce moment est trop gros. Nous ne possédons tout simplement pas l'équipement nécessaire. Avec un caractère plus fin, il nous serait possible de condenser notre texte dans un espace beaucoup plus restreint. Il serait aussi possible avec un équipement adéquat de souligner certains faits en utilisant un caractère prononcé, obtenant ainsi les effets désirés.

En ce moment, notre mise en page souffre énormément du fait que nous sommes physiquement limités. C'est pourquoi il nous est impossible de publier un article de longueur moyenne et plusieurs des articles que nous tenons maintenant en réserve ne pourront pas être imprimés.

Pour se procurer l'équipement élémentaire nécessaire, nous avons besoin de fonds. Pour obtenir ces fonds, nous avons besoin du support de toutes les facultés. Certains croiront peut-être que cet équipement coûte très cher. Soulignons tout simplement que l'équipement disponible dans notre ville permet aujourd'hui de diminuer de moitié le coût de l'impression comparativement à ce qu'il coûtait il y a 5 ans.

Par le passé, un journal pour notre université représentait un budget de 4.00 par étudiant. Une enquête nous a démontré qu'il est possible de produire un journal avec un budget de moins de 2.00 par étudiant.

La différence entre les deux budgets, quoiqu'attribuable en partie à l'augmentation du nombre des étudiants, n'est pas moins frappante.

## chasse au personnel...

Nous sommes à la chasse au personnel. Pour obtenir un journal, il faut des idées et des mots pour les exprimer. Beaucoup d'étudiants fourmillent d'idées, mais sont incapables de s'exprimer. Le collaborateur dont nous sommes à l'affût est un spécimen rare. Il doit cependant exister sur un campus comme le nôtre une poignée d'individus qui brûlent de s'exprimer et qui ont de plus l'habileté de le faire. "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement..." etc. Nous lançons notre cri d'appel envers ce petit nombre.

S.O.S...aidez-nous. Vous nous trouverez faciles d'approche, mais approchez d'abord.

## pourquoi un journal?

Notre éditorial.

Au début, nous n'avions aucune politique éditoriale, nous brûlions tout simplement du désir ardent de créer et de promouvoir un journal.

Petit à petit, un schéma de politique éditoriale s'est précisé. Aujourd'hui, nous aimerions l'amplifier et le partager avec vous en le communiquant.

1<sup>o</sup> - Il est impossible pour une université d'exister, sans une voix, sans un journal, sans avoir un mode d'expression. Plusieurs universités canadiennes en ont deux. Ceci provoque une émulation en même temps qu'un échange d'idées, et créant du même coup un climat sain de vie intellectuelle, essentielle au campus moderne.

2<sup>o</sup> - La situation paradoxale de l'université de Moncton dans un bain pressurisant d'anglophones multiplie en les intensifiant les justifications du journal. Ceci, à la condition implicite que le campus se réalise comme francophone et veuille le demeurer. Nous percevons ce désir timide mais grandissant; il doit donc se réaliser. Sans une littérature pour affirmer notre existence, nous oublierions qui nous sommes et ce que nous voulons être. C'est l'assimilation, sans plus.

3<sup>o</sup> - Comment faire coller notre culture? Il y a la pression politique active, mais chaque chose à sa place. Nous préférons exposer les jeunes écrivains à la population de notre ville et leur fournir la chance de s'affirmer pour devenir plus tard des hommes de marque. Ne croyez-vous pas que notre culture et notre économie ne pourront survivre sans eux?

4<sup>o</sup> - Nous jouons donc un double rôle. Premièrement, il importe que nous prenions une part active dans le développement de notre université. Il faut faire le premier pas dans cette direction, et ne plus remettre à plus tard.

à suivre page 3



Il n'est pas question a priori de faire des pieds de nez à l'administration. Nous voulons de la critique constructive, la remise en question de certains cours, de certaines méthodes. IL NOUS FAUT A TOUT PRIX UN VEHICULE D'EXPRESSION POUR LA PENSEE DE LA COLLECTIVITE ETUDIANTE.

5° - Nous voulons permettre aux étudiants de se prévaloir d'un service essentiel à leur campus; un outil pour l'échange d'idées et d'information.

D'une façon idéale, un journal aura comme résultat de nous faire connaître en transmettant à l'extérieur les idéologies et les sentiments qui animent les groupes étudiants. Notre campus rayonnera par son activité intellectuelle et sa vie. Ceci s'applique à toutes ses disciplines, qu'elles soient artistiques, scientifiques, commerciales ou autres.

Nous ne sommes pas des endormis amorphes. Si nous obtenons un mode d'expression, il deviendra vivant. Peut-être nos premiers pas seront-ils chan-

celants, mais nous avons d'avance la garantie morale du succès.

## au secours ...

Nous sommes conscients de nos limites et ce, plus que vous ne le croyez. Mais nous n'acceptons pas l'échec, au contraire. Pouvoir présenter ce premier numéro malgré l'adversité et le scepticisme n'est-il pas preuve de persévérance et de détermination?

Aidez-nous en lisant ce numéro avec une attitude positive. Nous voulons votre critique, mais mieux encore nous souhaitons votre support et votre collaboration. Il y aura toujours de la place pour votre contribution dans nos colonnes. L'équipe est loin d'être complète, et nos idées sont malléables et souples. Joignez-vous à nos rangs, et aidez notre groupe embryonnaire à grandir et à se compléter. Aujourd'hui nous avons un journal. Faites-le Votre journal. Vous en serez toujours fiers. ●

Il s'agit donc d'autre chose et le cas Blanchard devrait à notre avis être baptisé de nouveau et s'appeler le cas de l'Irresponsabilité de l'Administration de l'Université de Moncton.

Comment peut-on qualifier autrement que d'irresponsable l'attitude de l'administration de la seule université francophone hors du Québec? Non seulement elle n'a pas demandé elle-même un procès en français, ce qui aurait été certainement accordé étant donné que Blanchard n'aurait pas refusé à coup sûr, mais elle n'a même pas appuyé la demande de Blanchard, se contentant de ne pas avoir d'objections.

Lorsque le recteur de notre université a reçu des remarques en ce sens par les étudiants des Arts, il a réagi en disant que c'était les avocats engagés par l'administration qui avaient agi ainsi. Mais qu'est-ce que cela change? Rien. Au contraire, cela confirme l'irresponsabilité de l'administration, car ou bien elle n'a pas même pensé que le procès pourrait se dérouler en français, et n'a donc pas averti les avocats à agir en ce sens, ou bien elle y a pensé et n'a rien fait.

Un autre aspect de sa défense sur ce point c'est qu'il est pratiquement impossible d'avoir un procès en français maintenant car il faudrait commencer par donner des cours de recyclage aux juges et aux avocats francophones qui ont suivi leurs cours en anglais. Mais quand ces cours commenceront-ils et pourquoi n'ont-ils pas déjà commencé alors que la loi est prête à être promulguée? Parce que, tout simplement, le besoin ne se fait pas trop pressant, et si le besoin ne se fait pas trop pressant c'est que de bons défenseurs de la cause française comme l'Administration de l'Université refusent de créer ce besoin lorsqu'ils en ont la possibilité.

Seuls les étudiants des Arts semblent s'être aperçus de cet aspect du problème. Mais peut-on reprocher aux autres de ne pas l'avoir vu? Ne leur a-t-on pas parlé surtout d'un vilain Blanchard de façon à les lancer sur une fausse piste?

Que penser de tout cela? L'administration de notre université a péché par omission. Devant la nécessité d'une action collective pour la défense de la francophonie faudrait-il encore savoir pardonner? Il ne saurait cependant y avoir d'absolution sans contrition. Stratégiquement le temps est favorable à cette contrition, étant donné le changement qui vient de se produire au gouvernement provincial. Espérons que l'administration saura saisir cette occasion car le climat de pardon ne s'éternise pas. ●

# BLANCHARD VS L'ADMINISTRATION

Au cours du premier semestre plusieurs d'entre nous ont été appelés à se prononcer sur le cas du PROCÈS EN FRANÇAIS. Ce problème qui ne touchait pas beaucoup de monde à l'origine fut apporté de l'extérieur par le "mouton noir" acadien, Michel Blanchard. C'est pourquoi le problème du procès en français fut doublé du cas précis de Michel Blanchard, étant donné que celui-ci avait dû subir un procès en anglais.

Maintenant que les esprits se sont calmés, essayons de voir plus clair sur ce qui s'est déroulé.

Selon nous, la division qui a été faite entre le procès français et le cas Blanchard avait lieu d'être. Elle était même nécessaire pour obtenir l'appui de la grande majorité des francophones au sujet du "principe" de procès en français étant donné la réaction viscérale que provoque chez certains le nom de Michel Blanchard. Ainsi l'Association des Professeurs de l'Université de Moncton a refusé, dans une réunion de son conseil inter-faculté, de se prononcer en

faveur des procès en français parce que la proposition demandait d'appuyer la demande de M. Blanchard d'avoir des procès en français dans les cours du Nouveau-Brunswick.

Quoiqu'il en soit, un nombre suffisant d'organismes et de personnes se sont prononcés en faveur d'un procès français. Maintenant, une action commune doit se faire, en vue de la promulgation de la loi et de son application dans le plus bref délai possible.

Mais si la division des deux problèmes était valable au point de vue tactique faut-il conserver cette division et abandonner le cas Blanchard? Nous serions d'accord s'il s'agissait de demander un nouveau procès alors que le jugement a déjà été porté. Mais s'agit-il bien de cela? Et s'agit-il bien du cas Blanchard? Nous ne le croyons pas car si une autre personne, portant un autre nom, avait dû comparaître en cour à la demande de l'administration de l'université, il n'y a pas de doute qu'elle aurait elle aussi eu à subir un procès en anglais.

## Un Centre Culturel???

La Maison de Culture: un morceau de gâteau offert par la France aux Acadiens, et refusé par ceux-ci! Quelle insolence à l'égard de la gastronomie française!! Notre appétit culturel serait-il rassasié du peu dont nos armoires sont garnies?

Les raisons qu'on nous présente ne semblent pas justifier

un tel refus, notamment, l'opinion émise par le recteur à savoir qu'un tel projet ne s'avère pas particulièrement urgent. Cette nécessité n'est-elle pas justement évidente? Les services qu'offre l'Univer-

(à suivre page 4)



(voir page 5)

## UN CENTRE CULTUREL???

sité de Moncton dans ce domaine ne sont certainement pas suffisants pour desservir adéquatement la population francophone de Moncton.

D'autres raisons que soulignent l'ancien secrétaire de la S.N.A., soit M. Euclide Daigle, ne nous semblent pas justifiables. Par exemple, est-il possible de croire que le changement de régime en France, ou la contestation sur le campus, soient réellement de nature à faire effondrer un tel projet? Cela nous paraît donner une importance qu'ils n'ont pas à certains événements.

Et si cela est, ne démontre-t-il pas le peu de solidité des bases sur lesquelles on édifie autant d'espoirs? La chance inespérée que viennent de laisser passer nos représentants et leur soi-disante bonne volonté à promulguer la culture française au Nouveau-Brunswick

ne semblent pas compatibles sur ce point.

Dernièrement, la ville de Moncton lançait l'idée d'un centre culturel. Que peut-on espérer, nous francophones, d'un tel projet? A la lumière du passé, est-il raisonnable de croire en une harmonie quelconque entre les deux groupes ethniques de la ville? Nous n'avons guère d'exemples pour alimenter nos espoirs. En supposant possible cette harmonie, dans quelle mesure un tel centre répondrait-il aux besoins des deux groupes? Un sentiment d'incertitude nous anime à l'approche de ces faits.

Qu'entend-on par centre culturel? Le conseil municipal de la ville propose la construction d'un centre comprenant deux salles de spectacle; l'une de 1,200 sièges, l'autre de 300,

ainsi qu'une galerie d'art. Sont-ce là les seules exigences d'un milieu culturel réellement valable? Culture n'est pas seulement spectacle mais aussi, et surtout création. Ne serait-il pas préférable de consulter la population avant de lui imposer un projet "en purée"? L'opinion des gens doit être prise en considération avant la concrétisation de cette initiative puisqu'elle les concerne directement. Cela éviterait peut-être des retentissements stériles, dus à un manque de dialogue. ●

Notre suggestion pour le baptême du centre culturel "bilingue" de la ville de Moncton:

JONES MEMORIAL  
CULTURAL CENTRE

## la loi sur les mesures de guerre: DEMOCRATIE & VIOLENCE

Comme le feu ne naît pas de l'eau de même la violence ne peut naître de la démocratie. Pourtant, de nos jours la violence existe dans des pays où la démocratie semble vivre sa conception la plus pure.

Et c'est ainsi que les gouvernants de ces pays condamnent et pourchassent les violents jusqu'à ce qu'ils aient étouffés. Reconnaissons que ces derniers deviennent plus ou moins désirables pour le reste de la société mais il est idiot de vouloir tout simplement s'en débarrasser sans chercher les racines du mal qu'ils

subissent. La violence ne naît pas de rien; elle est fromentée par la frustration et les contraintes et ce sont ceux qui ont provoqué ces frustrations, en toute justice, que l'on devrait condamner.

Cependant la richesse et le prestige de certains individus servent à cacher la misère et le chômage, les assistés sociaux et les contestataires. On distribue des allocations et on s'imagine avoir enrayé la pauvreté; on laisse parler tout le monde et on s'imagine que tout les droits sont respectés. Ils oublient

pourtant que l'allocation ne remplacera jamais le travail et que le droit de parole sans avoir le privilège d'être entendu par ceux qui peuvent faire quelque chose ne signifie absolument rien.

Le jour où les dirigeants décideront de faire la guerre à la pègre et au crime organisé au lieu de faire la guerre à la contestation peu importe sa forme, signifiera l'avènement de l'ère meilleure et ce jour là ils auront l'appui de toute la population même dans l'application de "la loi sur les mesures de guerre". ●

Michel Munger

## MATRES CHEZ-NOUS

Les élections d'octobre '70 au Nouveau-Brunswick devraient soulever, chez tout acadien conscient, plusieurs questions quant au véritable pouvoir politique des acadiens et quant aux perspectives d'avenir pour la francophonie dans cette province.

A la veille des élections, les francophones semblaient jouir d'un certain pouvoir à Fredericton. L'Assemblée Législative comptait alors 18 députés d'origine francophone sur 58. Dans le cabinet, 9/15 des ministres étaient d'origine acadienne, donc plus de la moitié du cabinet. Il est intéressant de noter aussi que l'ensemble des 18 députés francophones provenaient du parti libéral, constituant ainsi plus de la moitié des effectifs de ce parti, soit 18 sur 31 députés. Quant au parti conservateur, il ne comptait alors dans ses rangs aucun député d'origine francophone.

Même si le gouvernement libéral a effectué certains changements favorables à la population

acadienne, particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la taxation, le véritable pouvoir à Fredericton demeure toujours entre les mains anglophones. Le pouvoir politique acadien au sein du gouvernement était plutôt un mythe qu'une réalité, gardant ainsi la population francophone dans l'attente qu'un jour "nos chefs acadiens" finiraient par résoudre tous les problèmes des leurs.

Les dernières élections donnèrent les résultats que l'on connaît déjà: la défaite du gouvernement Robichaud et la prise de pouvoir du parti conservateur de M. Hatfield. Que peut représenter pour les francophones cette victoire du parti conservateur?

Un fait à souligner, le gouvernement de M. Hatfield ne contient que deux députés d'origine francophone. On comprend bien pourquoi le 1er ministre s'est empressé de leur offrir un ministère, car il importe avant tout de faire croire aux bons petits acadiens qu'ils

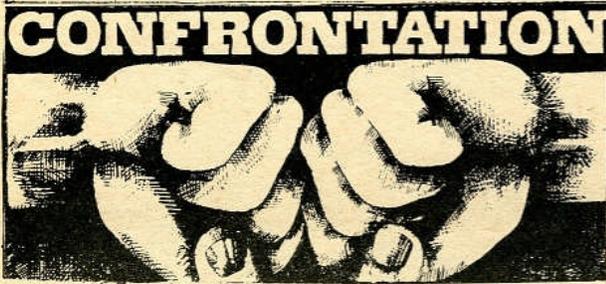
ont un pouvoir à Fredericton.

Devant la situation actuelle, allons-nous tout simplement nous contenter d'attendre la bonne volonté du gouvernement, qui paternellement laissera tomber de temps à autres quelques miettes?

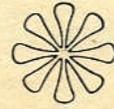
C'est se réduire à un état de dépendance qui a trop longtemps duré.

Les francophones du N-B doivent se constituer un pouvoir politique à l'intérieur de leur propre communauté s'ils désirent encore assurer véritablement leur avenir en tant que collectivité vivante et distincte. Il est grand temps que les acadiens du N-B cessent de se définir comme une minorité par rapport à une majorité anglophone, car, au point de vue démographique, ils forment une majorité dans plusieurs comtés.

Enfin, il est urgent que les francophones se définissent par rapport à eux-mêmes et s'inventent un projet collectif avec des objectifs précis s'ils veulent parvenir à s'émanciper.



## l'affaire du procès en français



### L'OUTRAGE... ➔

Du 3 octobre au 30 octobre M. Michel Blanchard, ex-étudiant à l'Université de Moncton, en compagnie de sa femme, manifeste pacifiquement avec pancarte devant le Pavillon Taillon. Il demande à l'Université d'annuler le procès du 15 mai '70, lui interdisant l'accès au campus, pour que ce procès soit refait en français.

Pour toute réponse, il reçoit une invitation de la part de M.J.A.A. Thivierge, chef de sécurité de l'Université, de quitter le campus.



Entre temps, invité à prendre la parole lors d'une réunion d'information aux Arts, il explique aux étudiants le pourquoi de sa présence sur le campus. L'Assemblée écoute avec calme et puis une discussion animée sur l'affaire s'ensuit.



### ← Michel s'explique

Le 30 octobre, Michel Blanchard reçoit une sommation signée du Juge Barry de se présenter en cour à St-Jean le lundi 2 novembre. Il se présente en cour et est jugé coupable d'outrage au tribunal. On l'incarcère jusqu'à ce qu'il décide de s'excuser d'avoir remis les pieds sur le campus.

Lors de la réunion générale du 5 novembre 1970, les étudiants de la faculté des Arts se prononcent énergiquement en faveur du principe du procès en français. Les étudiants adoptent plusieurs motions de blâme à l'endroit de l'administration entre autre, de ne pas avoir demandé que le procès du 15 mai 1970 soit tenu en français.

### beaucoup de propositions... ➔

Les étudiants exigent aussi que l'Administration demande au tribunal d'enlever l'injonction contre Michel Blanchard et qu'à l'avenir l'Université n'ait plus recours à de telles procédures.

L'Assemblée invite aussi les autres facultés, les municipalités françaises et bilingues du N.B. et les citoyens en général de se prononcer sur l'affaire du procès français.



## ...suivies par les intéressés

La faculté des Arts organise une seconde réunion générale pour demander des explications à l'administration en ce qui concerne l'Affaire Blanchard et le principe du procès en français. (D'autres réunions de ce genre ont lieu dans d'autres facultés). On invite M. Adélarde Savoie, recteur, qui se prononce en faveur des procès en français de façon plus ou moins précise, mais toutefois il déclare l'Affaire Blanchard close.



"contestataire", de la faculté des Arts décide d'enterrer "l'Affaire".

## «...j'ai donc droit à mon injonction»

Michel Blanchard est présentement libéré après s'être excusé auprès de la cour. Il accorde à l'Embryon une entrevue dont voici quelques bribes:

"...Je m'attendais à ça...de déception? je n'en ai pas. Ca fait assez longtemps que je savais d'avance que les étudiants allaient réagir comme ça: que les Arts allaient se déniaiser un peu plus que les autres; que les autres allaient trembler, brailler, se prendre la poche à deux mains...D'une manière ou d'une autre, j'ai réussi à souligner le problème..."

Les étudiants je sais qu'ils sont devenus des gens très peureux. Je trouve ça bien drôle parce qu'avec ma pancarte



## kalisse, pas un autre cours magistral!

Les étudiants expriment un désaccord à peu près complet avec les propos du recteur. M. Roger Savoie s'oppose lui aussi à sa manière à M. Adélarde Savoie. Quelques semaines suivantes, devant la réaction de l'administration et de la "majorité logique", la minorité, dite



à Taillon j'aurais pu faire peur à bien du monde rien qu'à lever la pancarte et à partir après eux autres.....

Je trouve ça bien malheureux parce qu'il y a des gens dans la province qui ont compris le problème bien plus vite que les super-intelligents à l'Université: les bols, les intellectuels...

## l'enterrement ? ?

Ils s'accommodent de n'importe quoi. Je pourrais mettre des militaires sur le campus et ils ne diraient rien: il y aurait un autre problème confus, tout simplement..."

# QUI SONT LES VRAIS COUPABLES??

COLLETTE GINGRAS

"M. Pierre Laporte a été assassiné par une bande d'assassins", disait notre P.E.T. national, et nos honorables "bien placés" et "bien pensants" de répéter en chœur, en s'écartant des "ordureries" du F.L.Q.: "c'est inadmissible dans une société civilisée comme la nôtre", "it is disgusting", ou encore "vous voyez ce que ça vaut les révolutionnaires".

Ils n'ont pas tort de s'indigner, car je ne veux pas ici défendre le F.L.Q. et l'excuser de son acte, mais plutôt montrer que ceux qui s'indignent oublient souvent de se regarder eux-mêmes; car enfin qui sont-ils nos "bien placés" et nos "bien-pensants"?

Dans l'Évangéline du 18 août, 1970, à la page 5, nous pouvons lire qu'un ancien ami du président John F. Kennedy "a fréquemment discuté des moyens à prendre pour renverser le premier ministre cubain Fidel Castro, y compris la possibilité d'une tentative d'assassinat". Dernièrement, au Chili, le candidat marxiste gagnait les élections. On apprend plus tard que pour éviter que le choix populaire soit approuvé par le congrès, un mouvement de droite assassine le général Schneider. On peut donc voir que la saloperie est bien partagée et que le "chantage de pomme" qu'on sert relève plus du terrorisme des esprits que de la morale.

Et il y a pire. En effet, qui sommes-nous, nous les purs, pour nous scandaliser devant les agissements du F.L.Q.? En 1970, alors qu'il est matériellement possible de nourrir tous les habitants du globe, il y a encore des êtres humains qui crèvent de faim et seulement un tiers de la population mondiale mange à sa faim. 30 à 40 millions sur 60 millions de décès annuels résultent de la mauvaise nutrition. Quand nous cherchons les causes de cet état de chose, nous tombons sur des faits comme ceux-ci: 6% de la population mondiale (pourcentage dont nous faisons partie) possède 40% de tous les vivants; le niveau de vie des Américains qui était en 1935, 17 fois supérieur à celui de l'Inde, est maintenant 40 fois plus élevé alors que l'on crève la-bas.

Ne sont-ils pas F.L.Q. en leur genre ceux qui permettent que cet état de chose se poursuive? Ne sont-ils pas donc F.L.Q. en leur genre ceux qui comme M. Drapeau nous disent que Jésus-Christ a dit qu'il y aura toujours des pauvres et que nous devons nous résigner? Ne sont-ils pas F.L.Q. en leur genre les professeurs qui enseignent une idéologie capitaliste "scientifique" qui rend légitime l'exploitation des pays sous-développés? Ne sont-ils pas F.L.Q. en leur genre ceux qui pour des raisons d'ordre et de tranquillité renvoient des professeurs qui ouvrent les yeux des étudiants sur cette situation et ceux qui refusent une maison de culture en donnant comme une de leurs raisons

que cela pourrait amener de la contestation? Ne sont-ils pas F.L.Q. en leur genre, ceux qui constatent toutes ces choses mais qui se taisent par peur de répression? Enfin, ne sont-ils pas F.L.Q. en leur genre ceux qui ont comme règle de conduite ou de pensée de s'opposer à toute contestation alléguant que les autorités en place sont mieux placés pour juger et sont "du bien bon monde dans le fond" en oubliant que "l'enfer est pavé de bonnes intentions"?

Tant que l'on donnera des raisons économiques, sociologiques, religieuses, idéologiques, d'ordre et de paix, et cela est vrai pour l'U.R.R.S. comme pour les U.S.A. et le Canada, pour provoquer ou d'absoudre la mort ou la misère des faibles, nous n'aurons pas passé de l'état sauvage à l'état civilisé et nous serons bien mal placés pour faire la morale aux autres. Comme le dit Jean-Paul Sartre: "La bourgeoisie n'a plus de 'morale' à opposer aux contestataires" ●

## CHANGEMENTS EN PHILO ?

DONAT GINGRAS  
GILLES RAYMOND  
GINETTE MORIN

Y aura-t-il de nouveaux cours de philosophie en 70-71? C'est une question que l'on peut légitimement se poser maintenant. L'été dernier, au Congrès annuel de l'Association de Philosophie, le président de cette association déclarait qu'une enquête qu'il avait effectuée révélait, qu'au Canada, l'influence de la philosophie est marginale. Afin de remédier à cette situation les professeurs de philosophie de notre université distribuaient au début de l'année un questionnaire afin de connaître l'opinion des étudiants au sujet de la philosophie et au sujet des cours qu'ils souhaiteraient suivre à l'avenir dans cette discipline.

Les résultats de cette enquête révèlent:

**a** Chez les étudiants (283) qui connaissaient déjà la philosophie (Arts II, III, IV) 273 la considèrent comme nécessité.

**b** La majorité des étudiants sont en faveur d'un cours interdisciplinaire.

**c** Parmi une liste de 29 thèmes les étudiants préférèrent les cours suivants:

- 1 Philosophie de la sexualité (259 étudiants sur 435)
- 2 Philosophie des sciences humaine (137/435)
- 3 Philosophie de la communication (116/435)
- 4 Philosophie sociale et politique
- 5 Logique
- 6 Philosophie contemporaine
- 7 Philosophie de la religion
- 8 Philosophie de l'éducation

9 Philosophie des valeurs,

10 Philosophie moderne

A partir de cela et aussi du fait qu'il y aurait plusieurs avantages à donner des cours de philosophie en première année des Arts le programme suivant a été proposé:

**a** En Arts I: au semestre

½ cours au choix parmi les suivants: Philosophie de la sexualité, philosophie de la religion.

**b** En Arts II: au premier semestre ½ cours obligatoire: Métaphysique; au deuxième, ½ cours au choix parmi les suivants: philo. des sciences humaines, philo contemporaine, logique.

Présentement ces recommandations sont chez le doyen de la faculté des Arts et elles seront présentées au sénat académique, de même qu'aux collègues affiliés, afin de recevoir des opinions avant la présentation définitive.

Durant l'année un questionnaire sera préparé afin de demander aux étudiants ce qu'ils convoient comme contenu des cours qui ont été préférés, car enfin, sous un même titre, deux étudiants peuvent songer à un contenu différent et le professeur peut avoir l'idée d'un troisième contenu... Préparez-vous. ●

# Fin de semaine de l'École de Commerce



Nous apercevons ci-haut à la table d'honneur un banquet de l'A.E.U.M. De gauche à droite: Mm. William P. Boucher, directeur du développement de l'U.de M.; Paul Bourque, comptable; Léopold Belliveau, représentant officiel de son honneur le Maire; Jean Collette, Doyen; Me. Jacques Dupuis, V.-P. de la Bourse Canadienne et de la Bourse de Montréal, également le conférencier d'honneur du banquet; Georges Bouchard, maître de cérémonie; David McIntyre, directeur du banquet, et Dr. K. C. Irving, homme d'affaire.

Cette année un événement tout à fait spécial a touché les étudiants de l'École de Commerce, c'est à dire l'ouverture de leur nouvel édifice. Voici en résumé les événements qui pour les étudiants ont servi à commémorer cette fin de semaine.

Le tout débuta par une partie à la boîte à chansons jeudi soir avec les "Soft-Winds". Le lendemain, il y eut une série de conférences, lors de laquelle M. Azor Cormier nous expliqua le rôle du courtier et le fonctionnement de la bourse, à l'aidé d'un film. L'après-midi débuta avec "60 minutes de vérité", alors que M. Alexandre Boudreau faisait une analyse des résultats des dernières élections provinciales. Cette dernière activité fut organisée conjointement par la faculté des Arts et celle de Commerce, ce qui démontre que le manque de collaboration entre ces deux facultés n'est pas toujours existant. La dernière conférence de la journée fut donnée par un nouveau professeur de l'Université, M. George Wybous. Ce dernier nous parla de l'ordinateur en nous donnant un bref historique de celui-ci et souligna son importance. Le tout se termina vers les 16h30.

Samedi, la cérémonie de l'ouverture officielle eut lieu à l'école à 15h00. M. Rosaire Martin, président de l'A.E.C.U.M., alors qu'il s'adressait à l'auditoire, déclara qu'il fallait tout de même reconnaître que cette édifice n'est qu'un outil servant à la formation qui contribuerait au développement économique du N-B, et surtout spécialement des régions françaises de notre province.

M. Martin mentionna également que la collaboration entre l'administration de l'École et les étudiants en Commerce a été et sera à la base de tout progrès. Il a continué en disant: "Certes, c'est rarement la collaboration qui fait la manchette des journaux, parce qu'on préfère rapporter les hostilités et les conflits; mais il n'en demeure pas moins vrai que sans cette collaboration, le développement de l'École serait dérisoire". D'autant plus, la planification et l'exécution de cette fin de semaine avaient été faites par un comité conjoint composé de certains membres de l'administration de l'Université, de l'administration, des professeurs, et des étudiants de l'École de Commerce.

Samedi soir avait lieu l'événement le plus important sans doute de la fin de semaine, soit le banquet annuel de l'A.E.C.U.M., qui eut lieu à la salle de bal de l'hôtel Brunswick. C'est durant le souper que les étudiants purent discuter avec les hommes d'affaires invités et intensifier leurs relations avec ces derniers. Vers les 20h00, Maître Jacques Dupuis, vice-président de la bourse canadienne et de la bourse de Montréal, adressa la parole aux convives. Voici quelques extraits de sa causerie:

"L'éducation économique-- l'essentiel des temps présents." "L'ouverture de ce nouvel édifice est sans nul doute un grand pas dans l'histoire de l'Université de Moncton et peut-être même dans l'histoire du Canada-français. Nos compatriotes de langue anglai-

se ont réussi dans les affaires, grâce à la formation solide qu'ils obtenaient dans leurs facultés de commerce. Vous vous donnez donc aujourd'hui un autre moyen de percer dans les champs d'action qui jusqu'ici ont été presque exclusivement réservés aux anglophones."

Après avoir mentionné les avantages d'une École de Commerce sur notre campus, Maître Dupuis expliqua le pourquoi de celle-ci en ces termes: "Pendant trop longtemps, nous avons pensé que la seule éducation valable était celle des sciences sociales et des professions libérales. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec une pléiade d'humanistes compétents, mais nous n'avons que très peu d'administrateurs. C'est une carence que nous devons corriger, et vite! La révolution tranquille des années '60 nous a haussés au niveau du reste de l'Amérique du Nord; afin de pouvoir survivre dans ce nouveau contexte, nous devons avoir les mêmes connaissances que nos compatriotes de langue anglaise." "Je suis convaincu qu'une fois que nous aurons acquis ces connaissances, le Canada-français connaîtra un essor prodigieux au point de vue économique et social."

Par la suite, Maître Dupuis nous donna un bref historique du commerce au Canada, ce qui nous permit de comprendre pourquoi les Canadiens français étaient restés en arrière dans les affaires, pour ensuite nous les situer dans le présent. "La conjoncture passée avait fait de nous un peuple débarrassé de ses complexes, tourné vers l'avenir et décidé à se tailler une place au soleil."

Maître Dupuis finit sa causerie par une note optimiste; il espère que nous pourrions vivre l'expérience d'un pays fort et uni qui aura sa pleine maturité en acceptant comme éléments positifs de son succès, sa diversité et le dynamisme des Canadiens de toute origine qui forment ses différentes régions.

La soirée se continua avec une danse alors que l'orchestre de Blair Bourgeois faisait les frais de la musique.

En dernier, j'aimerais féliciter les étudiants qui ont travaillé de près ou de loin à faire de cette fin de semaine une réussite. D'une façon toute spéciale, je voudrais remercier M. David McIntyre, qui tout en étant vice-président aux affaires extérieures, était également directeur du banquet de l'A.E.C.U.M.

Paul Duval, Commerce III. ●

# LE DISTRICT NO. 15 :

# UN BARIL DE POUDRE

## 1. Historique des événements

25 février 70

Démission de deux conseillers français du district 15, Mme Germaine Poirier et M. Hector Cormier.

2 mars

M. H. Cormier donne les raisons de sa démission. Selon lui, un malaise règne dans le district 15 à cause de la cohabitation des groupes ethniques. Ce malaise s'est manifesté déjà par la démission, depuis un certain temps, de trois autres personnes. De plus, il donne plusieurs exemples qui démontrent que les francophones qui sont parmi les dirigeants de ce district sont peu consultés sur les problèmes qui les touchent. Enfin, il affirme ne pas comprendre "pourquoi le gouvernement libéral n'a pas donné aux francophones de Moncton et de la région un district bien à eux. Faire vivre deux groupes ethniques sous une même commission scolaire, c'est retarder l'épanouissement des uns et des autres".

3 avril  
M. Meldrum déclare en chambre que l'étude entreprise en '69 sur le district 15 ne serait pas connue du public ni peut être de la commission sur les structures du district 15.

23 avril

M. Hector Cormier est congédié du district 15, car la commission scolaire considérer sa démission de conseiller pédagogique comme étant une démission à tout poste dans le district 15..

24 avril

Le comité des citoyens proteste contre le congédiement de M. H. Cormier.

29 avril

L'Exécutif de l'Association des principaux et des vice-principaux d'écoles francophones du district 15

4 mai  
proteste contre la décision de congédiement de M. H. Cormier.

4 mai

Meldrum révèle les noms des membres de la Commission d'enquête. Il y a quatre membres de la commission scolaire, 3 collaborateurs immédiats du ministre de l'Éducation, 4 membres représentants des organismes directement concernés par le problème.

18 mars

a) Démission de M. G. Desjardins, directeur de l'école Beauséjour qui avoue que la situation au district 15 a influencé sa décision.  
b) Environ 75 étudiants de l'Université se rendent à une réunion publique de la commission scolaire. Alors que la présidente, Mme Stratton appelle l'assemblée à l'Ordre en anglais, elle se fait demander par un étudiant si la réunion pouvait être tenue en français, étant donné que la majorité des gens présents sont de langue française. Mme Stratton lui répond qu'elle ne comprend que l'anglais et que la réunion se déroulera en anglais.

La réunion se poursuit donc en anglais, mais devant les demandes renouvelées de traduction, la décision est prise d'appeler les policiers. Ces derniers refusent d'expulser les étudiants, étant donné que la réunion est publique. La séance est ajournée.

19 mars

a) 300 personnes participent à une rencontre d'information à l'Université et décident de passer à l'action.  
b) Le conseil étudiant de la Faculté de Commerce décide d'envoyer une lettre de protestation au ministre de l'Éducation, M. Meldrum.

30 mars

Le comité des citoyens francophones du district 15 fait des recommandations au ministre Meldrum concernant la composition et le mandat d'enquête sur les structures du district 15.

11 août

Les membres de la commission d'enquête se réunissent dans le but de formuler des recommandations à partir des 28 mémoires présentés.

2 septembre

L. J. Robichaud annonce des élections pour le 26 octobre.



8 septembre

Les 11 membres de la commission d'enquête présentent au ministre M. Meldrum leurs recommandations sur les structures futures du district. "Les membres sont unanimes dans leurs recommandations", dit M. Meldrum.

9 septembre

a) M. Meldrum demande un rapport supplémentaire qui devra être soumis à la fin de novembre.  
b) M. Alex J. LeBlanc, représentant du Foyer Ecole sur la commission d'enquête (comité spécial formé pour étudier les structures actuelles du district 15) déclare être surpris et déçu de l'attitude du ministre "car nous avions l'impression d'avoir accompli un bon travail... On aurait bien aimé que la question soit immédiatement réglée." ●

## 2. interview : mme blair bourgeois

Mme BLAIR BOURGEOIS est la présidente du Comité des citoyens du district 15 qui groupe plusieurs associations francophones et 15 Foyers-Écoles.

L'EMBRAYON: Quelles sont vos impressions en général sur le déroulement des événements dans le district 15 depuis la démission des deux conseillers francophones?

MME Blair Bourgeois: J'ai l'impression qu'il y a un très petit groupe qui est par-faitement au courant des événements qui se sont passés parce que cela a été fait à huit-clos, sans public, alors il y a très peu de gens qui soient renseignés.

L'EMBRAYON: Mais selon vous, est-ce que ce sont ces démissions qui ont parti le mouvement?

B.B.: Oui, nettement Personnellement je sais que ces deux personnes sont très compétentes, alors on ne peut pas se permettre de perdre des compétences comme cela sans bouger.

L'EMBRAYON: Quel a été le rôle qu'il a joué votre mouvement dans le déroulement des événements?

B.B.: Notre rôle était de s'assurer qu'il y aurait des mémoires présentes à la Commission d'enquête nommée par le Ministre de l'Éducation, d'offrir de l'aide si nécessaire pour mettre les personnes au courant, mais la réponse a été facile car les gens se sont embarqués dans

le bateau tout de suite au point que j'en ai été surprise même,

L'EMBRAYON: Dans votre groupe, je crois que vous avez plusieurs organismes de représentés?

B.B.: Oui, à la première réunion que nous avons eu je dirais que quinze organisations étaient déjà présentes. Alors, le problème était connu et les gens avaient décidé d'agir. Il était même question à ce moment là de ne pas participer à la commission mais de frapper tout de suite en demandant notre commission scolaire séparée immédiatement.

L'EMBRAYON: Jusqu'à présent êtes-vous satisfait de la participation des francophones?

B.B.: Oui, car on ne peut jamais s'attendre à voir toute la population agir. C'est toujours une minorité qui décide du sort de la majorité même dans ce cas-ci. Cependant je n'ai jamais encore rencontré une seule personne qui une fois l'étude du problème faite, ne voyait pas la nécessité de deux commissions scolaires. Ce que j'ai trouvé fantastique, c'est que l'on a réussi à faire des réunions générales qui s'organisaient par téléphone et qui groupaient 250 personnes, et des personnes de tous les calibres.

L'EMBRAYON: Vous avez dit, devant la commission d'enquête, que le Rapport du

Conseil de Recherche et de Productivité formé il y a quelques années pour étudier les structures du district 15 a été délibérément caché aux francophones. Qu'en est-il au juste à ce sujet?

B.B.: Je suis encore convaincue qu'il a été délibérément caché. Je suis pas mal certaine qu'il n'a pas été caché au niveau du gouvernement provincial mais plutôt au niveau local. Ce rapport disait clairement qu'il y avait des problèmes ethniques dans le district et signalait aussi d'autres problèmes. On ne peut donc dire qu'il fut caché à cause des problèmes ethniques surtout. Cependant, si ce rapport avait été publié on aurait pu s'asseoir et discuter des problèmes en essayant de leur trouver immédiatement une solution. À ce moment, il aurait peut-être été possible de trouver une autre solution que le remaniement de l'administration mais aujourd'hui c'est cette solution qui s'impose.

L'EMBRAYON: Pensez-vous que la composition de la Commission d'enquête a favorisé l'objectivité des propositions qui en sont ressorties?

B.B.: Moi, j'ai passé devant la Commission et j'ai trouvé que les membres de la Commission prenaient la chose au sérieux. J'ai l'impression qu'ils cherchaient la vérité et qu'ils cherchaient des solutions valables pour les deux groupes

ethniques. Moi, j'ai confiance en la Commission.

L'EMBRAYON: Que pensez-vous de la décision du gouvernement de retarder la publication du rapport?

B.B.: Évidemment je me suis objectée à cela. On a dit qu'on voulait plus d'information mais je suis convaincue que la raison était politique. Nous voici deux jours après, les élections et je dirais que cela est un des facteurs qui a renversé le gouvernement. Car, enfin, les trois sièges de Moncton appartenaient maintenant aux conservateurs. Si le problème avait été réglé il y a deux ans, il n'y aurait pas eu une telle issue politique. On a fait une montagne de ce problème alors que les francophones ne font que demander ce qui existe déjà pour les anglophones. On réussit même à prendre un anglophone du district I3 pour l'écrire sur la commission scolaire du district I5. Cela serait peut-être davantage un problème mais pourtant on le fait. Moi je trouve que la gaffe a été d'en faire un problème politique et j'espère que le nouveau gouvernement sera plus sage.

L'EMBRAYON: Selon vous qu'elle sera l'attitude du gouvernement conservateur face au problème du district I5?

B.B.: Je crois dans l'honnêteté de M. Hatfield et je l'ai cru quand il a dit qu'il voulait solutionner le problème! Je suis convaincue

qu'il publiera le rapport de la Commission d'enquête et qu'il trouvera une solution valable.

L'EMBRAYON: Pensez-vous que la séparation est le seul remède au problème?

B.B.: Séparation ou remaniement dans le sens d'une amalgamation avec le district I3, cela m'irait très bien, en autant que l'on soit administré par des personnes de notre langue, de notre culture et qui comprennent nos besoins. De toute façon tout ce qui existe, nos écoles, nos associations de professeurs, est séparé déjà. Alors on se fait peur avec le mot pour rien. Si l'on peut arriver à prendre ces deux corps et à leurs donner deux têtes le problème sera réglé.

L'EMBRAYON: Advenant le cas d'un refus du gouvernement quelle sera la position de votre groupement?

B.B.: Je ne peux pas croire que l'on puisse arriver à cela. Les deux dernières années ont été une guerre d'usure et je serais extrêmement déçue s'il fallait recommencer la lutte. Je ne sais pas quelle serait la position du Comité à ce moment là mais disons qu'on a été très patient jusqu'à maintenant. Non, moi je suis convaincue que l'on aura pas à recommencer.



### 3. interview: m. eugène richard

M. EUGENE RICHARD est Président de l'Association des Foyers-Ecole du District 15.

L'EMBRAYON: Quelles sont vos impressions en général sur le déroulement des événements dans le district 15 depuis la démission des deux conseillers français?

M. EUGENE RICHARD: Au début nous avons surtout concentré nos efforts sur la préparation des mémoires, puis ce furent les démissions de Mme Germaine Poirier et M. Hector Cormier qui attirèrent notre attention. Après la présentation des différents mémoires, l'atmosphère devint plus calme puisque la commission s'élevait et qu'il fallait attendre son rapport.

L'EMBRAYON: 'Jusqu'à présent avez-vous été satisfait de la participation des francophones?

E.R: J'ai été agréablement surpris. Je crois que ce fut la première fois qu'autant de francophones manifestèrent leur désapprobation en aussi grand nombre.

L'EMBRAYON: Pensez-vous que la composition de la commission d'enquête favorise l'objectivité des résultats qui en ressortiront?

E.R: Je déplore le nombre trop important de personnes directement accrochées aux structures qui sont remises en question. Je me pose de sérieuses questions quant à l'objectivité de cette commission mais j'espère que les

commissaires sauront vaincre cette circonstance anormale.

L'EMBRAYON: Que pensez-vous de la décision du gouvernement de retarder la publication du rapport?

E.R: A une réunion qu'il avait lui-même convoquée à Memramcook, M. Meldrum nous disait que la publication immédiate de ce rapport aurait nu à sa campagne électorale du parti libéral. "Pendant une campagne, avait-il dit, les gens s'échaffent facilement".

L'EMBRAYON: Etes-vous confiant que le rapport de la commission sera favorable aux francophones?

E.R: Le gouvernement devra satisfaire aux revendications des francophones. Je crois qu'il trouvera une solution acceptable pour tout le monde.

L'EMBRAYON: Selon vous quelle sera l'attitude du parti conservateur face au problème du district 15?

E.R: Si on se base sur les déclarations faites par M. Hatfield, j'ai l'impression que le problème du district 15 va être réglé en faveur des francophones. Il est possible que l'on fusionne la partie française du district 15 au district 13 comme le proposait la Communauté Chrétienne dans son mémoire. De toute façon, M. Hatfield n'imposera pas de solutions toutes faites aux francophones.

Le gouvernement a la ferme intention de consulter les gens impliqués dans cette affaire avant de prendre une décision.

L'EMBRAYON: Advenant le cas d'un refus du gouvernement

quelle sera la position de votre groupement?

E.R: Si je m'en tiens aux déclarations de M. Hatfield il n'y aura pas de refus de la part du gouvernement.

### 4. interview: m. paul eugène leblanc

PAUL-EUGENE LEBLANC est un ancien Secrétaire-général de la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton. Il fut le porte-parole des étudiants qui se sont présentés à la réunion de la Commission Scolaire et l'organisation d'un comité étudiant au sujet du district 15.

L'EMBRAYON: Quelles sont vos impressions au sujet du déroulement des événements dans le district 15 depuis la démission des deux conseillers français?

PAUL-EUGENE LEBLANC: Je suis content des francophones de la région qui ont enfin réagi devant une situation inacceptable au sein de leur système éducationnel au niveau des écoles publiques.

Les débuts de cette réaction remontent au début de la décennie 1960-70 quand le sénateur Calixte Savoie fit des démarches en faveur des écoles françaises de Lewisville. La démission des deux conseillers français et les

événements qui suivirent sont les plus récentes manifestations de cette réaction et du malaise sous-jacent.

L'EMBRAYON: Pourquoi qualifiez-vous la situation du district 15 d'inacceptable?

P-E L: La situation du district 15 est inacceptable aux français parce qu'elle ne leur rend pas justice et parce qu'elle prive une fraction importante de la population (les français) de leurs droits les plus fondamentaux. Les décisions à l'intérieur du district dépendent d'une commission scolaire de 15 membres dont une partie est élue par la population du district et dont l'autre est nommée par le gouvernement provincial.

La majorité des membres de cette commission scolaire se compose d'anglais. Avec les structures actuelles, la situation sera toujours ainsi. Puisque les décisions sont prises par vote majoritaire,

les anglais contrôlent continuellement les décisions de la commission scolaire.

L'EMBRAYON: Quels sont les résultats de ce contrôle des anglais?

P-E L: 1. Les anglais contrôlent complètement le budget de la commission scolaire. Toutes les décisions financières dépendent de leur majorité.

2. La présence de deux groupes culturels différents dans la commission scolaire rend difficile la prise de décision sur le plan académique. C'est comme si les rameurs dans une chaloupe se divisaient en deux groupes ramaient dans deux directions différentes. Ni l'un ni l'autre des deux groupes n'obtient la satisfaction de ses besoins propres.



3. Les Français ne peuvent obtenir quoique ce soit sans passer par une administration anglaise hostile. Les retards et les refus devant les demandes de livres et de matériaux sont chose courante.

4. Un climat de méfiance règne chez les Français qui se sentent subjugés par la majorité anglaise.

5. Toutes les assemblées et les discussions se déroulent en anglais à la commission scolaire.

En prenant connaissance de ces faits, peut-on penser que les Français obtiennent justice dans le système actuel?

L'EMBRAYON: Quel rôle ont joué les étudiants dans le déroulement des événements du district 15?

P-E L: Les étudiants ont joué le rôle de provocateurs, ont joué le rôle que leurs parents ne peuvent remplir. Ils ont forcé le problème à faire surface, comme un abcès que l'on crève. La situation sociale des parents les empêchait de le faire.

L'EMBRAYON: Jusqu'à présent, avez-vous été satisfait de la participation des francophones?

P-E L: Oui, jusqu'en septembre. Les Français n'ont pas profité de la campagne électorale pour exercer une pression sur les politiciens. Leur comportement collectif a été de se taire, cela m'a déçu.

L'EMBRAYON: Pensez-vous que la composition de la commission d'enquête favorise l'objectivité des résultats qui en ressortiront?

P-E L: La composition de la commission d'enquête n'assu-

re en rien l'objectivité de son rapport. Ses membres, pour la plupart, sont impliqués dans l'affaire au dépend du gouvernement.

L'EMBRAYON: Que pensez-vous de la décision du gouvernement de retarder la publication du rapport?

P-E L: Ce fut un geste dictatorial et une manœuvre politique. On ne voulait s'attirer les mauvais sentiments de personne, donc on a retardé la décision.

L'EMBRAYON: Êtes-vous confiant que le rapport de la commission sera favorable aux Français?

P-E L: Oui. S'il avait été défavorable, certains membres de la commission d'enquête l'auraient fait savoir.

L'EMBRAYON: Selon vous, quelle sera l'attitude du gouvernement conservateur face au problème du district 15?

P-E L: Je fais confiance à l'intégrité politique de Monsieur Hatfield. Il a dit que sa parole était bonne et je suis prêt à le croire jusqu'à preuve du contraire. De toute façon, M. Hatfield, à cause de l'absence de représentation francophone dans son gouvernement et tous les doutes que ceci peut faire croître, a intérêt à faire quelques actes positifs face à la population francophone. Le district 15 est une abaine pour lui et s'il est aussi fin politique qu'il semble être, un homme politique averti, il saura sûrement en profiter.

L'EMBRAYON: Pensez-vous que la séparation soit le seul remède au problème?

P-E L: Oui, pour les raisons énumérées que j'ai déjà données tantôt.

L'EMBRAYON: Advenant le cas d'un refus du gouvernement, quelle sera votre position?

P-E L: Je serais frustré, mais je me sentrais obligé de continuer la lutte. C'est une question de temps; il faut que ça vienne.

L'EMBRAYON: Advenant le cas d'un refus du gouvernement, quelle réaction anticiperez-vous chez les étudiants?

P-E L: Dans la mesure où leur position sociale le leur permettra, les étudiants développeront un sens de la participation et de la solidarité avec les gens qui les entourent; ils entreront dans le combat.

L'EMBRAYON: Un F.L.A (Front de Libération de l'Acadie) a déjà existé à Moncton. Pensez-vous qu'un refus du gouvernement et la frustration subséquente donnerait de l'ampleur à un tel mouvement?

P-E L: Les francophones ont à inventer dans les prochains dix ans de nouvelles formes d'action. Pourquoi? Premièrement ils ne sont pas représentés efficacement dans le gouvernement conservateur. Ensuite ils n'étaient pas représentés non plus dans le gouvernement précédent. Les francophones qui s'y trouvaient s'étaient séparés de la masse. Évidemment, quand une masse cherche une voie d'expression, il y aura toutes sortes de moyens mis à l'es-

sal. Même si le corps de la population n'est pas d'accord, des minorités tenteront de nouveaux moyens. Les étudiants, de part leur situation d'étudiants, ont la possibilité de s'engager activement dans tous les mouvements sociaux de leur milieu. Mais ce n'est que dans la mesure où leur passage à l'école ou l'univer-

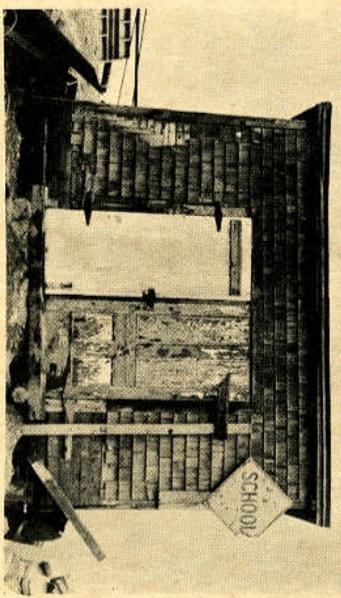
sité va leur prodigier une ouverture d'esprit à ce qui les entoure et les aider à acquérir un jugement critique, c'est dans cette mesure donc qu'ils vont agir effectivement, en tant que facteurs de changement dans leur milieu. Par conséquent, dans la mesure où ils auront acquis un sentiment de solidarité avec le monde qui les entoure, ils entreront dans le combat que ce soit au district 15 ou ailleurs. Les moyens radicaux devien-

dront de plus en plus en vogue tout comme au Québec dans la mesure où la représentation politique légitime leur sera défendue. En d'autres mots, si on ne permet pas aux gens de s'exprimer dans la démocratie, ils trouveront d'autres moyens de le faire. "Remets le glaive à son fourreau, car tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive." (Saint Mathieu) (Cité par Paul-Fugère)

## 5. Lutter pour vaincre

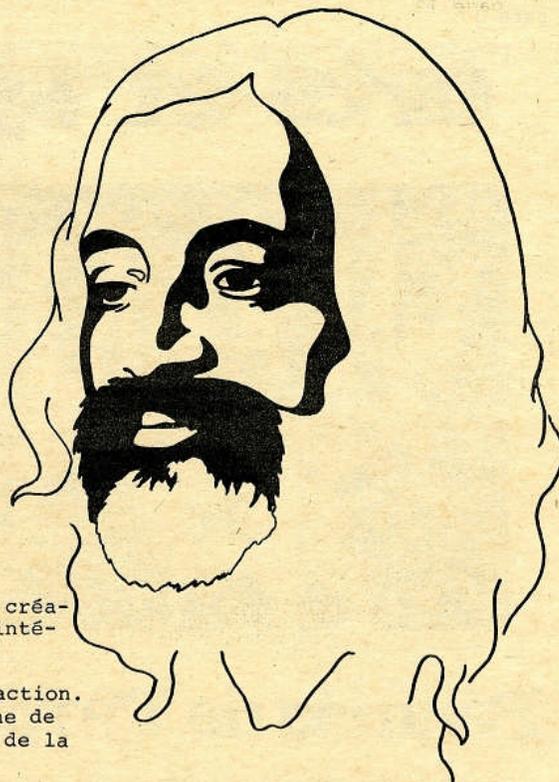
Pour vaincre il faut lutter. La question du district 15 est typique en ce sens. Même si la lutte a été dure; certains ont même avoué qu'ils ont travaillé jusqu'à 35 heures par semaine pour organiser des réunions, rencontrer des gens etc...; il ne faut pas croire qu'elle est gagnée pour cela. Déjà plusieurs semaines se sont passées sans qu'aucun projet concret ne soit mis sur pied. Il est vrai que les élections ont amené un nouveau parti au

pouvoir. Il est vrai que le rapport supplémentaire de la commission d'enquête devait être remis à la fin de novembre. Mais autre chose aussi vraie, c'est qu'il y a déjà la moitié de l'année scolaire de terminée et qu'il faudra du temps pour faire les changements de structure qui s'imposent. Les nouvelles structures seront-elles prêtes pour septembre 1971 ou tentera-t-on encore de vous faire attendre?



# la Méditation Transcendantale :

## extrait d'une conférence de Maharishi Mahesh Yogi à Château Lac Louise



L'histoire de la Méditation Transcendantale date de la création. Depuis que l'homme existe, il existe avec l'Être intérieur, qui est de nature absolue et éternelle.

L'homme est né avec les facultés de la pensée et de l'action. L'homme est né avec trois domaines de la vie. Le domaine de l'action basée sur le domaine de la pensée, le domaine de la pensée basée sur le domaine d'Être.

Tous les anciens écrits concernant le développement de l'homme ouvrent la voie à la Méditation Transcendantale, pour établir une coordination entre le domaine extérieur de la vie et le domaine intérieur de l'Être, qui est l'intelligence, le bonheur, l'énergie inexhaustibles. Nous le trouvons dans les plus anciens écrits des recherches humaines contenus dans les Vedas, dans les Upanishads, dans les Bhagavad Gita.

Il y a cinq mille ans, Lord Krishna enseignait à Arjuna la coordination de l'Être intérieur avec le monde extérieur. Il y a trois mille ans, Bouddha enseignait le même message de la Méditation Transcendantale. Il parlait à ses disciples de l'état de Nirvâna, de la liberté éternelle par le moyen de la méditation. Il y a deux mille ans Christ enseignait le même message lorsqu'il disait que le Royaume des Cieux est en vous. Par cela, il entendait que vous avez en vous le bonheur, et la plénitude absolue. Entrez dans votre monde intérieur et ressortez-en plein de bonheur et de plénitude. Jouissez du monde. 'Personne n'a besoin de souffrir', tel était le message apporté il y a deux mille ans et nous avons le même message aujourd'hui, grâce à Guru Dev, mon Maître, aux pieds de qui j'ai passé 13 ans dans les Himalayas. Il enseignait le même message de la Méditation Transcendantale et cela pour le monde entier, parce que les tensions et les détresses vont en augmentant dans le monde, et cela parce que l'homme a perdu la valeur de l'Être intérieur, qui est le bonheur, l'intelligence et l'énergie infinie.

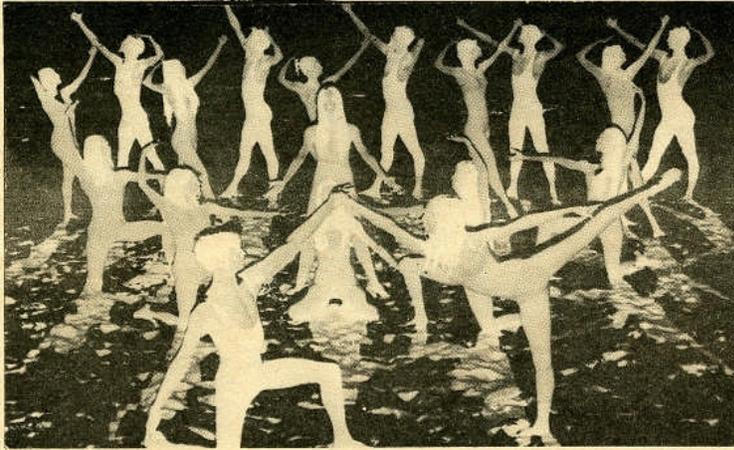
Telle est l'histoire de la Méditation Transcendantale qui doit être apportée tout homme de chaque génération. Elle a existé dans l'histoire du passé et elle existera dans l'histoire du futur. Aussi longtemps que l'homme aspirera à plus d'achèvement et plus de réalisation, aussi longtemps la Méditation Transcendantale sera-t-elle un moyen d'obtenir le succès dans le monde. L'histoire de la MT est l'histoire de tous les grands maîtres dans le monde.

La méditation n'est pas une échappatoire. La méditation consiste à amener profondément en soi son attention, afin d'atteindre en soi ces sources de l'énergie, du bonheur et de l'intelligence infinis, et de pouvoir, en ressortant de cet état, jouir toujours plus du monde extérieur.

La méditation n'est également pas de l'hypnotisme, car l'hypnotisme écarte notre conscience de la réalité et la mène à l'irréalité de la vie. Ainsi en fait croire à quelqu'un, qui a réellement chaud, qu'il a froid, qu'il a très, très froid. Si quelqu'un ne peut dormir, en lui fait croire qu'il a une très grande envie de dormir. La MT amène, au contraire de l'hypnotisme qui conduit l'homme dans les irréalités de la vie... la MT amène donc l'homme à faire l'expérience des réalités plus profondes de la vie. Elle lui permet de vivre sa vie dans l'accomplissement et la plénitude. ●



# arts et spectacles



## Ballets Modernes du Québec

Mercredi le 30 septembre et jeudi le 1er octobre, nous avons l'occasion d'applaudir Les Ballets Modernes du Québec

à l'auditorium du Moncton High School et à celui de l'École Normale.

Les Ballets Modernes du Québec sont la création de leur directeur M. Hugo de Pot qui affirme avoir inventé un nouveau genre de ballet. Les quelques centaines de mordus (parce que semble-t-il, il faut être un mordu pour assister à du ballet, aussi moderne soit-il) ont pu apprécier un spectacle qui, le moins que l'on puisse dire, était probablement le premier du genre à Moncton.

Il est évident que ce n'était pas un spectacle professionnel. Il suffit de savoir que plusieurs des danseurs sont étudiants et doivent allier répétition et représentation avec cours et études, pour oublier les quelques petites failles qui se seraient glissées à l'intérieur de la présentation. Quoi qu'il en soit, Les Ballets Modernes du Québec se sont mérités depuis leur début une place fort respectable dans le monde du spectacle, tant au Canada qu'aux États-Unis. Ajoutons qu'ils feront bientôt une tournée dans plusieurs Pays d'Europe. ● CLARENCE POIRIER

## Pénurie de Participation

Comment peut-on trouver le temps long sur le campus? Quant à moi, il file avec une rapidité effarante. A ceux qui n'ont pas assez d'imagination ou d'initiative pour mettre ce temps à profit, j'aimerais suggérer quelques possibilités...

Selon moi, il n'est pas honteux d'ignorer une chose, mais refuser de la connaître est déplorable. Le malheur est que ceux à qui s'adressent particulièrement ces lignes ne

prendront peut-être pas le temps de les lire. Ainsi vont les choses. Souvent l'information, quelque soit son médium, n'atteint pas ceux qui devraient être informés. C'est avec la crainte d'un tel résultat que je publie néanmoins cet article.

Combien d'organisations sur le campus n'attendent que votre participation comme organisateur ou à titre de simple auditeur? Tout ce

(à suivre page 15)

## Vive l'Empereur



Jeanette Lajoie dans "Vive l'Empereur" de Jean Morin, pièce montée par la Troupe de Théâtre de l'Université de Moncton.

C'est pratique, une pièce que peut "Tout" dire. Un critique avide de sens profond pourrait dresser une liste de messages ou faire un recensement des thèmes. Le "bon gros éléphant" peut être un monstre hybride, et sa queue une matraque. La table n'est pas un truc amusant, c'est au moins du matériel démesuré. On s'attaque à la liste noire des dix problèmes les plus recherchés de l'humanité. D'ailleurs c'est une question d'optique. Avec le ventre plein, la machine distributrice à sandwich n'est pas un problème. Tous n'ont pas besoin du pic et de la pelle pour se creuser une issue, pour sortir du monde familial. Vingt ans dans une salle annexe pour ne pas passer toute sa vie en homme peut être une futilité. Toutes n'ont pas besoin de se pomponner, de porter la robe de cour pour garder leur fils, pour séduire leur empereur. Question de circonstance! Pourquoi cette séduction, d'ailleurs? Crasebvre l'intransigeante voit clair: à défaut

d'une issue à même la maison son secours viendra du pouvoir, l'homme.

Le "sens profond" sera comme vous l'entendrez. Le "message" sera celui que vous voudrez voir ou celui qu'il vous plaira d'inventer. Ni l'auteur, ni les comédiens ne s'en porteront plus mal.

Mais...il y a une vision plus jolie aussi-celle du bicorne; s'en couvrir jusqu'aux épaules pour plonger dans la fantaisie. Accepter le théâtral et vivre le conte de fée: de bel empereur, son bon gros papa éléphant, la belle cousine en détresse, la mère vieille et sage. Au fond rien ne serait faussé C'est une question d'étiquette et "Une étiquette, ça ne trompe pas", que ce soit "Waterloo Hats Incorporated" ou "Walt Disneys Producton Limited". Papa éléphant, Donald Duck ou Napoléon se bousculent à la sortie de la même façon. "Poésie et fleurs" ou les plaines de la Russie, que préférez-vous? ● MARIE CADIEUX

# L'ANIMATION SOCIALE: DERNIERE CHANCE DES PAUVRES

L. CHIASSON

Voici une réflexion personnelle sur l'influence de l'animation sociale au niveau du peuple et au niveau du gouvernement.

Cette méthode du travail social, quoique récente, a déjà faite ses preuves dans plusieurs régions, entre autre Montréal, où son application a élargi le pourcentage de la population jouant un rôle actif comme citoyen.

Chez nous, au Nouveau-Brunswick, nous n'avons pas

## PENURIE (suite)

temps passé à se morfondre et qui pourrait être utilisé aux loisirs ou à quelques activités culturelles, et souvent les deux à la fois.

Il ne faudrait pas voir que le côté négatif des choses. Je suis très heureux d'ailleurs de pouvoir mentionner que certaines de ces organisations, comme le Cing Campus et l'Elucubrateur, obtiennent des succès formidables. Les autres alors! Oublie-t-on qu'elles existent; les discothèques la baratte ou les 60 minutes de ??? Ces activités qui n'obtiennent pas toujours d'aussi flagrants succès ne sont pourtant pas de moindre importance.

Evidemment je n'ai pas mentionné toutes les organisations qui sont à votre disposition, mon but principal étant surtout d'éveiller en vous le goût de la participation. Cependant il y en a une sur lesquelles j'aimerais insister parce que je suis convaincu que c'est une activité des plus enrichissantes et divertissantes qui soit. Je parle ici des activités artistiques dans la région de Moncton.

Depuis le début de l'année, l'université, ainsi que quelques autres organisations hors campus, nous ont présenté des artistes de réputation internationale. Ces artistes sont

pris conscience de la richesse de l'animation sociale. Un trop grand nombre de notre population vit dans un état de pauvreté. Cet état engendre plusieurs problèmes sociaux qui coûtent très cher au point de vue humain et économique. Ces gens n'ont aucun pouvoir politique. Pour certains ils ne comptent pas et quelques-uns même préfèrent qu'il en soit ainsi.

Heureusement des gens sont convaincus de ce que la situa-

tion n'a que trop duré et savent que beaucoup peut être fait pour cette classe défavorisée de notre soi-disante société "d'action".

L'animation sociale, c'est l'outil principal de départ d'une lutte réelle contre la pauvreté. Son objectif premier: amener les gens à participer aux décisions qui les influenceront de près ou de loin. Je donne un bref schéma simplifié de l'animation sociale:

Phase A- La prise de conscience

En d'autres mots: amener les gens d'un même milieu à établir une communication entre eux afin qu'ils prennent conscience de leur situation et engagent une signification.

Phase B- Le projet collectif

A partir de cette analyse objective de la situation naît le besoin d'un plan d'action qui permette l'identification de ce qu'on rejette et de ce qu'on doit retenir. Tout ceci amène de nouvelles valeurs à l'intérieur de la communauté. En somme, c'est une planification des objectifs fixés par le groupe.

Phase B- Techniques et pression

On forme des comités, des assemblées politiques afin d'obtenir la concrétisation des objectifs. Ces organismes exercent alors une pression sur les pouvoirs publics. Cette pression, c'est l'instrument de promotion collective.

Malgré la brièveté de cet exposé, nous comprenons facilement la valeur de cette méthode du Service Social dans l'amélioration du bien-être des individus. Amener un peuple à prendre conscience de sa situation et à prendre en main son sort signifie beaucoup; le rendre participant au pouvoir comme n'importe quelle autre classe sociale est aussi très significatif. Il est rationnellement inconcevable que chez nous, l'application de cette méthode se fasse avec tant de réserves. De plus, dans notre université, le curriculum du bac. en Service Social n'inclut aucun cours de ce genre. Si l'université est construite pour répondre aux besoins de la population française du N-B, je crois sincèrement qu'il y a une lacune dans notre programme académique.

L'animation sociale apporte une nouvelle structuration dans nos institutions politiques, économiques, culturelles et sociales. Rebâtir, en considérant les pauvres au même niveau que les privilégiés, constitue un réel défi pour le gouvernement!!! Je suis assuré que ce gouvernement ne tient pas tellement à cette nouvelle orientation. Pensons à C.R.A.N. ...

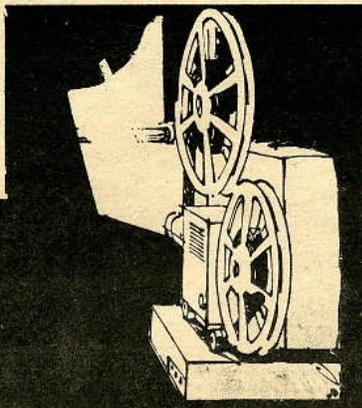
## Ciné-Campus au 2<sup>e</sup> semestre

Pour ce qui est du 2<sup>e</sup> semestre, nous pouvons vous assurer 4 grands titres à l'affiche. Nous avons tout d'abord, duréalisateur Lelouch, "Un homme qui me plaît" avec Jean-Paul Belmondo, et Annie Girardot; de Felline, nous aurons son dernier film, "Satyricon"; des studios de la Grande-Bretagne nous aurons un gagnant de premier prix au festival de Cannes dans le film "If"; et pour terminer nous aurons de Hollywood le fameux "Butch Cassidy et le Kid". Les autres titres ne sont pas encore définitifs mais ils seront tous d'aussi bonne qualité; en plus une tentative dans le film de guerre et d'horreur sera mise à l'épr-

euve car plusieurs demandes sont faites à ce sujet. En plus de fortes démarches sont présentement en cours pour le film "Z" qui, nous l'espérons, passera au mois de mars. Enfin la deuxième "Fin de semaine du cinéma" sera meilleure que la 1<sup>ère</sup> car le travail dans ce but est déjà en cours et plus de choses nous seront offertes au 2<sup>e</sup> semestre. Cette séance majeure prendra l'affiche lors du mois de février. Je termine en vous disant que

la liste complète des films du 2<sup>e</sup> semestre sortira avant Noël et que les billets seront en vente très bientôt à la Librairie Acadienne. J. LANTEIGNE

# Parlons Cinéma



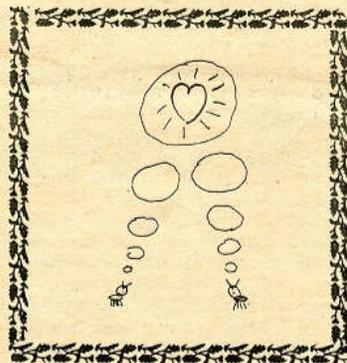
Du 19 au 23 novembre dernier, avec la "Fin de semaine de cinéma", le Ciné-Campus a atteint l'apogée de ses activités pour le 1<sup>er</sup> semestre. Ce dernier événement a permis à la direction de mieux connaître son public et nous en sommes plus ou moins satisfaits. Sur une assistance globale de 3,300 personnes, on a remarqué une tendance marquée pour le film américanisé. Ceci est une chose inadmissible sur un campus universitaire qui se doit par son ciné-club de juger de la qualité des réalisateurs du septième art existant de à travers le monde; et non pas de se limiter à avaler, les yeux fermés, tout ce qu'on produit sur propre territoire.

Avec tout l'intérêt que l'on porte présentement pour la cause française on pouvait s'attendre à ce que les films pour l'avancement de notre culture soit plus en demande, mais il ne semble pas que ceci soit le cas présentement, car au film "More", on a dû le jouer à guichet fermé, pendant qu'au film "Les voitures d'eau", présenté par un réalisateur canadien-français (Pierre Perrault), on se retrouve avec 50 personnes. Quelle conclusion peut-on tirer de ceci? Pourquoi? Comment? Autant de questions, autant de réponses contradictoires, et ceci n'amène pas de solutions pratiques pour le ciné-club qui cherche en autant que possible, à plaire à tout son public.

Après tout ce que l'on vous a présenté de films américains au 1<sup>er</sup> semestre, certaines personnes qui se battent pour la cause française nous ont demandé pour que la "Fin de semaine du cinéma" du 2<sup>e</sup> semestre soit sur le film américain. Je suis bien d'accord que les américains ont fait et font de bons films... mais il y a sur la terre d'autres pays, d'autres mentalités, d'autres gens, qui sont aussi très intéressants à connaître. Aussi avec la vitesse à laquelle le monde vit maintenant, les frontières disparaissent

de plus en plus et il est, je pense, très important de savoir ce que pensent les gens qui sont appelés à devenir nos voisins dans un avenir rapproché. L'Amérique n'est pas, à ma connaissance, devenue maître de la planète entière.

Parlons cinéma, parlons culture. Mais quelle genre de culture pouvons nous obtenir si l'on ne regarde les choses que d'un côté de la médaille? Il est, à mon avis, primordial de faire une différenciation dans le choix de films si l'on veut obtenir quelque chose



Il y avait une fois:  
Un clan familial de 99 poux.  
Au 82ième, les parents, à bout de souffle et de noms, numérotèrent les derniers.  
Le benjamin, très logiquement s'appelait donc Pou Sept.  
Beau, tout en rondeur, riche d'un quartier de siamois et de caniche, c'était un pou de société.  
Un pou "bien".  
Poète à ses heures de chômage, le reste du temps il apprenait le monde par coeur. (Qu'il avait grand, heureusement)  
Bref, il était étudiant!

Rouge comme une orange, elle était née d'un pou plutôt cloche. Sa jumelle s'appelait "Dong".  
Elle fut donc "Pou Ding".  
Elle promenait ses grands clins d'oeil sur des livres très savants mais... transparents. Ce qui ne manquait pas d'épou-vent-thé les grands maîtres. Mais les étudiants, comprenant bien avec leurs notions de psychologie, souriaient dou-

de vraiment valable. Comment peut-on parler de richesses quand on n'a jamais connu la pauvreté? Avant de "chialer" sur les films à l'affiche lorsqu'ils sont japonais, grec, suédois, italien ou autres, regardez-donc la liste comme il faut et vous vous apercevrez qu'en proportion des films américains la quantité n'est pas énorme. Je peux difficilement concevoir le véritable étudiant universitaire comme étant déjà embarqué dans le monde de la publicité et de la consommation subite par la plupart des citoyens. Le "Racket" y règne en maître. La majorité des gens ici disant qu'un film est bon parce que ceci..., parce que cela..., enfin, c'est un film sur lequel les capitalistes ont mis beaucoup de fric !

Notre rôle n'est pas d'écouter le film en auditeur avide et passif et dire: "C'était un 'maudit' bon film", mais bien celui de juger si le film est valable sur tous les plans, en dehors de toute influence publicitaire. ●  
-Jean Lanteigne,  
directeur.

cement.

Pou Ding était sensible comme un coeur d'artichaut. Pou Sept, poète. Ils se connurent, se reconnurent et s'aimèrent. Les premiers jours s'enroulaient sur leurs longues promenades. Quand ils roulaient de fatigue, ils prenaient un chien. Le soleil bâillait, s'endormait puis se réveillait au chant de leurs caresses. Malgré ces nuits bleues, il rayonnait! Un peu de bonheur poussait sur les gazons du savoir.

Un gros point blanc pesait pourtant sur Pou Ding et Pou Sept. Leur coeur même combinés, ne pouvait plus contenir et le monde et eux.  
L'épouvantail Temps visait le couple avec des aiguilles tire-minutes. D'abord ils s'échappèrent. Pour aller plus vite ils prenaient un cheval, "mustang" de préférence. Mais les cours et les dissertations neigaient sur eux. Temps tirait de plus belle. Son tir s'ajustait, les aiguilles étaient plus rapides. Il raccourcissait les minutes pour avoir plus d'impact.  
Pou Sept et Pou Ding s'étoilaient d'ouvertures. Chacun souffrait de courants d'air. Les jours de promenade se déroulaient de plus en plus vite. Le soleil passait sans rien réchauffer. Pire, des paroles les traversaient dans le vide.  
Puis les mots. Puis les gestes; il n'y avait r-i-e-n à toucher. Le Temps laissa deux petits trous.  
C'est tout. ● Marie

# POÉSIE ET POLITIQUE

## articles et poèmes de Raymond Leblanc

Il est des moments où l'on sent un cri fou de liberté surgir de soi tel un volcan; aujourd'hui, ma terre est un cri. Aujourd'hui, parce que ma langue est refusée, aujourd'hui, parce que mon pays ne m'appartient pas, aujourd'hui, parce qu'un peuple hésite sa mouvance d'hommes libres, aujourd'hui, je suis volcan. Je reprends le chant de Virgile, comme l'a fait Aragon, "Arma Virumque Cano"; je m'inscris dans le mot d'Eluard, "La poésie doit avoir pour but la vérité pratique", je répète après lui son poème:

"Mais si je chante sans détours ma rue entière  
Et mon pays entier comme une rue sans fin  
Vous ne me croyez plus vous allez au désert  
Car vous marchez sans but sans savoir que les hommes  
Ont besoin d'être unis désespérer de lutter  
pour expliquer le monde et le transformer" (1)

Jeu de mots, programme d'action, le poète qui aura compris l'exigence du politique saura de quoi je discute. Gaston Miron a compris, Miron le Magnifique, Miron, le Maïkovsky du Québec, Miron, poète national, Miron, notre semblable, salue!

Miron est plus près de nous, Miron est de nous alors que nous sommes pas encore à nous-mêmes. Miron est aujourd'hui le chant génial, la colombe noire, le pays-cri à la recherche du poème conquis, aimé, apprivoisé. Miron parle et vit l'homme humilié, il se fait tour à tour miroir, blessure, parole, propagandiste. Il se dit et ose se dire ce qu'il est: colonisé, prolétaire, québécois, vivant le drame d'une collectivité, l'exprimant, souhaitant pour elle un être-au-monde chez-soi, humain et politique.

L'homme rapaillé a parcouru un long chemin, du silence à l'acte littéraire, du cri solitaire aux nuits de poésie, dévoilant l'aliénation, le non-poème historique à dépasser, l'indépendance à exiger comme acte ontologique, linguistique et politique, seul geste capable de suppléer à l'absence, à la non-appartenance. Je suis solidaire de tous: tel est le cri de Miron.

"Je mets en scène l'aliénation, je me mets en scène" (2)

"Les pharisiens ne pardonneront jamais à ma poésie  
d'avoir eu honte avec tous." (3)

Longtemps je n'ai su mon nom, et qui j'étais, que de l'extérieur. Mon nom est 'Pea Soup'. Mon nom est 'Pepsi'. Mon nom est 'Marmelade'. Mon nom est 'Frog'. Mon nom est 'DAM Canuck'. Mon nom est 'Speak White'. Mon nom est 'dish-washer'. Mon nom est 'floor sweeper'. Mon nom est 'bastard'. Mon nom est 'cheap'. Mon nom est 'sheep'. Mon nom...  
Mon nom...

En 6061 le poème n'est pas normal  
L'humiliation de ma poésie est ici  
une humiliation ethnique  
Pour que tous me voient  
dans ma transparence la plus historique  
j'assume, devers le mépris,  
ce comment de mon poème  
où il s'oppose à CECI, le non-poème" (4)

Le non-poème québécois, c'est aussi le nôtre, avec cette différence; nous n'avons ni géographie, ni économie, ni politique collective: nous sommes un peuple folklorique et notre cri est plus aliéné encore que celui de Miron; nous sommes menacés de la disparition.

Ici, vivre aujourd'hui, c'est branler une pancarte, un pays imaginaire, la volonté de vivre, l'homme aliéné.

"Me voici en moi comme un homme dans une maison qui  
qui s'est faite en son absence" (5)

1) ELUARD Paul, Poèmes, (Choix de poèmes), Ed. Gallimard, Paris, 1951 Poèmes Politiques (1948), p. 360

2) MIRON Gaston, L'Homme rapaillé, Collection du Prix de la revue Etudes Françaises, Presses de l'U. de

3) idem, p. 129 Montréal, Montréal, 1970, p. 129

4) idem., p. 127

5) idem, L'homme rapaillé, p. 5 ●

# REVEIL

Ce soir à New York un industriel de Wall Street  
Prend une pillule pour mieux dormir  
Ce soir à Aix-en-Provence je commande un express  
Pour veiller sur l'Amérique Latine

Ce soir à Moscou les bureaucrates s'emplissent de Vodka  
Pour fêter Brehznev  
Ce soir sur le cours Sextius je bois un café de plus  
En songeant à Ian Pallach

Ce soir en Espagne Franco sourit au coup de passe d'El Cordobès  
Ce soir au bar du coin je commande un café de plus  
Pour boire à la santé du taureau enfermé

Ce soir à Paris De Gaulle s'est retiré dans sa chambre  
Ce soir devant la table je pense au mois de mai  
Qui flotte encore comme un drapeau au vent

Ce soir à Harlem le chef de police fume son gros cigare  
Ce soir je regarde la fumée de ma cigarette  
Dessiner dans l'air des incendies

Ce soir en Angleterre le brouillard s'étend sur la ville endormie  
Ce soir en France j'entends le cri d'un enfant noir  
Qui a le ventre gros et les mains liées

Demain on me dira que j'ai mélangé les heures  
Et que s'il fait nuit ici le soleil se lève ailleurs

Moi je continue de croire que la terre dort  
De la nuit des hommes qu'un homme doit rester debout  
Et ne s'endormir qu'au soleil levant

Ce soir je prends un café de plus pour écouter les hommes

# Je suis acadien

Je jure en anglais tous mes goddams de bâtard  
Et souvent les fuck it me remontent à la gorge  
Avec des Jesus-Christ projetés contre  
Le windshield saignant medium rare  
Si au moins j'avais quelque tabernacles à douze étages  
Et des hosties toastées je saurais  
Que je suis québécois et que je sais me moquer  
Des cathédrales de la peur  
Je suis acadien je me contente d'imiter le parvenu  
Avec son Chrysler shiné et sa photo dans les journaux  
Combien de jours me faudra-t-il encore  
Avant que ce-te guy icitte me run over  
Quand je cross la street pour me crosser dans la chambre  
Et qu'on m'enterre enfin dans un cimetière comme  
Tous les autres au chant de tu retourneras  
En poussière et puis marde  
Qui dit que l'on ne l'est pas déjà

Je suis acadien  
Ce qui signifie multiplié, fourré,  
Dispersé, acheté, aliéné, vendu,  
French frog révolté  
homme déchiré vers l'avenir

# PAYS

J'habite un CRI de terre aux racines de FEU  
Enfouies sous les ROCHERS des solitudes  
J'ai creusé LENTEMENT les varechs TERRIBLES  
D'une amère saison de pluie comme au coeur du crabe  
Le Désir d'êtreindre

Navire fantôme je suis remonté à la surface des fleuves  
Vers la PLENITUDE des marées humaines  
Et j'ai LANCE la foule aux paroles d'avenir...  
DEMAIN nous vivrons les secrètes planètes  
D'une lente colère à la verticale sagesse des rêves

J'habite un cri de terre  
En amont des espérances larguées sur toutes les lèvres  
Déjà mouillées aux soleils des chalutiers incandescents

Et toute parole ABOLIT la DURE mensonge  
Des cavernes Honteuses de notre refoulement



# COMMUNIQUÉS

## D.A.E.

Le département des affaires étudiantes (D.A.E.) rassemble plusieurs secteurs qui travaillent au service des étudiants. Cette année, le personnel du D.A.E. ainsi que les étudiants coopèrent ensemble; ils y a sept étudiants, c'est-à-dire un représentant par faculté, qui siègent aux réunions mensuelles et ont le droit de vote. Cette décision a porté fruit: le travail des étudiants est très efficace; de l'avis du directeur, ils apportent une précieuse contribution à l'amélioration des services.

Autant que possible, les étudiants sont choisis parmi le conseil de leur faculté, afin qu'ils puissent communiquer plus facilement aux étudiants le déroulement des réunions.

Voici les étudiants qui siègent au D.A.E.:

- 1) Mlle Lebreton - Arts
- 2) René Thériault - Commerce
- 3) Mlle Denise Leblanc - Sc. H.
- 4) M. André Lemoine - Sc. Soc.
- 5) M. Donald Davis - Sciences
- 6) Mlle Carmen Renault - Sc.Dom.
- 7) M. Marcel Rhéault - Psy. Ed.

## La Barratte

Qu'est-ce que c'est?

Et bien, la Barratte a été construite l'an dernier. Elle répond à un besoin qu'avaient ressenti quelques étudiants. Ceux-ci désiraient avoir un lieu de rencontre où l'atmosphère serait autre que celui des salons ou de l'Elucubratoire. Le local a été décoré dans ce but et la musique est de style chansonnier. L'endroit est idéal pour se faire des amis. Les activités spéciales seront annoncées sur les babillards avec des affiches attirées du mot Barratte. Satisfaites votre curiosité, montez au local 324 à Taillon et jugez vous-mêmes de l'importance de la Barratte.

Ouverture: de 8h30 à 11h00 du dimanche au jeudi soir.

BIENVENUE A TOUS.

## Suco

Une délégation de deux membres, notamment Mlle Legresley, ancienne coopérante du SUCO à Madagascar et présentement étudiante en Education et Kofi Sordzi, président du comité local, a représenté le comité SUCO de l'Université de Moncton les 7, 8, et 9 novembre dernier à l'assemblée générale annuelle du SUCO, au Lac Beauport, Québec.

Une séance d'information sur le SUCO eut lieu jeudi le 19 novembre dans la salle de conférence de l'Hôpital Général de Moncton. Mlle Phyllis Durand, ancienne coopérante SUCO en Colombie (Amérique Latine), Mlle Angèle Goguen et Kofi Sordzi, tous membres du comité local de l' ont expliqué les buts de SUCO aux infirmières de cet hôpital.

Tout finissant intéressé à travailler outre-mer dès septembre 1971 est prié de s'adresser au responsable de D.A.E. le plus tôt possible.

## Radio-Arts

Radio-Arts débutera dès janvier. L'équipement sera installé durant les vacances de Noël. La faculté des Arts aura donc au 2<sup>ème</sup> semestre une diffusion régulière d'information et de musique. On invite les étudiants à participer activement. Pour plus d'information, communiquez avec le directeur Jacques LeBlanc, Arts II.

## Mini Campus

Mini Campus est une émission qui passe à Radio-Canada tous les lundis à 5h:30 dans le cadre de Bibibababoum. Cette émission, réalisée par des étudiants est destinée au campus. C'est un mélange d'information et d'expression. Ne manquez pas d'écouter cette émission dynamique.

## La Cantine des Arts

Depuis la mi-octobre, la cantine des Arts est ouverte, avec plus de services que les années passées. Nous avons maintenant du café, en plus des sandwiches des jus de fruits, du lait, des gâteaux, des cigarettes, des pommes, des tablettes de chocolat, etc... Et, pour ceux qui n'ont pas faim, nous vendons aussi L'Évangéline.

Les heures d'ouverture ont été changées depuis l'année passée, et elles coïncident présentement avec la fin des périodes de cours. Voici les heures:

---lundi, mercredi, vendredi:  
8:15-8:35; 9:40-10:10; 11:10-1:35;  
2:40-3:10.

Venez nous voir à la cantine au sous-sol des Arts.

## L'Opinion du lecteur

L'Embryon est VOTRE journal. Nous souhaitons que les étudiants s'en servent pour exprimer leurs opinions sur toutes questions susceptibles de les intéresser. Dès le prochain numéro, une colonne du journal sera réservée à cet effet.

Nous acceptons toute opinion soumise au journal sans discrimination, à condition qu'elle réponde aux exigences suivantes:

- 1 - les lettres doivent être signées.
  - 2 - elles doivent être précises et ne pas dépasser deux pages dactylographiées. (simple interligne)
  - 3 - elles doivent être remises au journal au moins une semaine avant l'impression.
- Vous pouvez remettre vos textes au local 004 Taillon. Enfin, l'Embryon sera le journal des étudiants dans la mesure où ils s'exprimeront. Nous attendons votre participation...

# JOYEUX NOËL

